

Le PPE mentionne Dieu dans son projet de Constitution

Article rédigé par *Profession politique*, le 22 novembre 2002

Le Parti populaire européen (PPE, centre-droit) a présenté la semaine dernière son projet de Constitution européenne contenant 119 articles. Le texte refuse l'idée d'un président européen et inclut trois références spécifiques à la religion.

La première mention paraît dans le préambule du projet où il est dit : "Les Etats et les citoyens de l'UE, conscients de leur histoire et leur héritage communs spirituel et moral, des valeurs indivisibles et universaux de la dignité humaine, la liberté, l'égalité et la solidarité, et de ce que l'Europe doit à son héritage religieux."

La deuxième mention se trouve dans l'article 10 et reproduit la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE : "Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion."

La troisième allusion, dans l'article 57, s'inspire de la Constitution polonaise : "Les valeurs de l'Union incluent les valeurs de ceux qui croient en Dieu comme source de vérité, de justice, de bonté et de beauté, et de ceux qui ne partagent pas cette croyance mais respectent ces valeurs universelles issues d'autres origines."

>